

LE GRAND OUEST
TOULOUSAIN

PROJET DE TERRITOIRE

Compte-rendu
de la concertation
avec les habitants
9 juillet 2026



Territoire
engagé
et solidaire

Sommaire

1. CONTEXTE.....	3
2. INTRODUCTION	3
3. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS	5
3.1. UNE VISION PARTAGEE DE L'AVENIR DU GRAND OUEST TOULOUSAIN	5
3.2. LES MOBILITES.....	5
3.2.1. Le territoire 100% cyclable	6
3.2.2. Le territoire des transports collectifs.....	7
3.2.3. Le territoire de la proximité.....	8
3.2.4. Le territoire post-automobile	8
3.3. L'HABITAT	9
3.3.1. Le territoire pavillonnaire préservé.	10
3.3.2. Le territoire des centres-bourgs vivants.	10
3.3.3. Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie.....	11
3.3.4. Le territoire de l'habitat autonome en énergie.	12
3.4. ACTIVITE ECONOMIQUE, EMPLOI	13
3.4.1. Le territoire attractif et créateur d'emplois.	14
3.4.2. Le territoire qui produit ce qu'il consomme.	14
3.4.3. Le territoire des besoins essentiels.....	15
3.5. SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITE	16
3.5.1. Le territoire des commerces et services de proximité.....	16
3.5.2. Le territoire qui prend soin.	17
3.5.3. Le territoire attentif aux plus fragiles.	18
3.6. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	19
3.6.1. Le territoire du vivant.	19
3.6.2. Le territoire résilient.	21
3.6.3. Le territoire à énergie positive.....	22
3.7. VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE TERRITOIRE	23
3.7.1. Le territoire solidaire.	23
3.7.2. Le territoire convivial.	24
3.7.3. Faire territoire ensemble.	24
4. CONTRIBUTIONS DETAILLEES	26

1. CONTEXTE

Le Grand Ouest Toulousain élabore actuellement son projet de territoire à l'horizon 2050. Afin d'alimenter cette réflexion, une large démarche de concertation est menée auprès des habitants, des usagers, des jeunes, des élus, des acteurs locaux et des partenaires du territoire.

L'atelier habitants du 9 juillet, qui a réuni 115 participants, avait pour objectif d'imaginer le Grand Ouest Toulousain à partir de vingt « futurs souhaités » et d'identifier les conditions permettant de les concrétiser. Ces futurs ainsi que les conditions pour y parvenir, ont été élaborés à partir de la synthèse des réponses à l'enquête, qui a recueilli 930 participants. Ils sont regroupés en six grandes thématiques : les mobilités, l'habitat, l'activité économique, les services et commerces de proximité, l'environnement et le changement climatique, ainsi que le vivre ensemble et la construction du territoire.

Après l'introduction du Président de Grand Ouest Toulousain et la présentation des principaux enseignements de l'enquête, les participants, répartis en tables mêlant des profils variés, ont échangé autour de ces différents futurs. Pour chacun d'entre eux, ils ont été invités à apprécier son niveau de priorité, d'ambition et de faisabilité, puis à identifier les principaux atouts du territoire, les freins à surmonter et les conditions de réussite. En fin d'atelier, ils ont découvert l'exposition présentant l'ensemble des contributions produites par les différentes tables et ont été invités à exprimer leurs « futurs coup de cœur » au moyen d'un vote indicatif.

Le présent compte rendu s'appuie sur les fiches de contribution produites par les participants au cours de l'atelier. Il propose une analyse des principaux enseignements des échanges ainsi qu'une restitution détaillée de l'ensemble des contributions recueillies.

2. INTRODUCTION

En ouverture de l'atelier, Pascal Barbier, Président du Grand Ouest Toulousain, a remercié les 110 participants pour leur présence et leur engagement dans cette démarche de réflexion collective. Il a rappelé que l'élaboration du projet de territoire à l'horizon 2050 constitue une étape importante pour construire une vision partagée de l'avenir entre les habitants, les communes, l'intercommunalité et l'ensemble des acteurs du territoire. Ce projet a vocation à définir les grandes orientations de l'action publique dans des domaines essentiels, tels que l'habitat, les mobilités, l'environnement, le développement économique, les services à la population ou encore la solidarité, afin de construire une feuille de route commune pour les années à venir.

Revenant sur la forte mobilisation suscitée par l'enquête préalable, qui a recueilli près de 1 000 réponses, il a souligné que les vingt « futurs souhaités » soumis à la discussion sont directement issus de l'analyse de ces contributions et constituent une première base de réflexion destinée à être enrichie par les échanges de l'atelier. Il a invité les participants à s'approprier ces futurs, à les questionner, à les compléter et à les enrichir grâce à leurs expériences et à leurs idées.

Enfin, il a insisté sur l'importance de cette participation, rappelant que la qualité du projet de territoire dépendra de sa capacité à refléter la diversité des regards et des attentes. Il a ainsi exprimé le souhait que ce projet soit à l'image du Grand Ouest Toulousain : pluriel, exigeant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Marie-Catherine Bernard, directrice du cabinet Palabreo en charge de la concertation, a ensuite présenté le déroulement de la démarche. Après l'enquête ayant recueilli près de 1 000 réponses, cet atelier habitants constitue une nouvelle étape de la démarche qui se poursuivra dès le lendemain avec

un atelier réunissant les acteurs du territoire. La concertation sera ensuite prolongée auprès des lycéens et collégiens, avant un atelier, le 8 octobre, réunissant habitants, acteurs et élus, consacré à la construction opérationnelle du projet de territoire. La démarche s'achèvera par une restitution présentant le projet de territoire et la manière dont il aura été nourri par l'ensemble des contributions recueillies.

Elle a également rappelé les principes qui fondent cette démarche : faire de la concertation un exercice réellement utile, mobiliser largement les différents publics du territoire, garantir la transparence en diffusant l'ensemble des productions et favoriser des modes de travail permettant de confronter les points de vue. Elle a souligné que, si l'enquête permet de recueillir une diversité d'opinions individuelles, les ateliers offrent un espace de dialogue où ces regards peuvent être confrontés pour faire émerger des propositions d'intérêt général.

Elle a enfin présenté les principaux enseignements de l'enquête, dont les résultats détaillés, accompagnés du présent compte rendu et de ceux des autres ateliers, seront mis à disposition sur le site de l'Agglomération <https://www.grandouesttoulousain.fr/> et la méthode de travail retenue pour les échanges par tables avant d'inviter les participants à engager l'analyse des vingt « futurs souhaités ».

3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

On trouvera ci-dessous, une synthèse par thématiques et futurs souhaités des contributions des tables de participants, qui sont présentées de façon exhaustive dans le chapitre 4.

3.1. UNE VISION PARTAGÉE DE L'AVENIR DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

De façon globale, les contributions que les participants ont élaborées en équipes réunies autour de tables ateliers font apparaître une vision remarquablement cohérente de l'avenir souhaité pour le Grand Ouest Toulousain. Les participants ne se limitent pas à exprimer des attentes dans chaque domaine : ils dessinent un véritable projet de territoire conciliant qualité de vie, transition écologique, développement économique, solidarité et participation citoyenne. Cette vision témoigne d'une ambition collective et d'une volonté d'agir face aux défis des prochaines décennies.

Les échanges mettent également en évidence l'importance accordée aux conditions de réussite. Au-delà des objectifs poursuivis, les participants identifient les principaux atouts du territoire, les freins à surmonter et les leviers à mobiliser. Les questions de financement, de foncier, de ressources, de gouvernance, d'évolution des comportements ou encore d'organisation des services reviennent régulièrement dans les échanges.

Un autre enseignement majeur concerne l'importance accordée à la coopération. Les participants soulignent à de nombreuses reprises que les réponses aux enjeux de demain devront être construites collectivement, en renforçant les coopérations entre les communes, l'Agglomération du Grand Ouest Toulousain, les habitants, les associations, les entreprises et l'ensemble des acteurs du territoire. Cette capacité à agir ensemble apparaît comme une condition essentielle de réussite.

Enfin, l'ensemble des contributions révèle un attachement fort au Grand Ouest Toulousain. Les participants expriment la volonté de préserver ce qui fait aujourd'hui son identité et son attractivité — la qualité de vie, les espaces naturels et agricoles, les centres-bourgs, la proximité, la convivialité ou encore la richesse de la vie locale — tout en accompagnant les évolutions nécessaires. Plus qu'une opposition entre préservation et changement, ils dessinent une trajectoire où le développement du territoire s'appuie sur ses atouts pour préparer l'avenir.

3.2. LES MOBILITÉS

Les échanges montrent un **large consensus sur la nécessité de faire évoluer les mobilités** afin de réduire la dépendance à la voiture individuelle. Les transports collectifs, le vélo et le développement des services de proximité apparaissent comme des leviers complémentaires plutôt que comme des solutions concurrentes. Les participants soulignent toutefois que ces évolutions devront tenir compte des spécificités d'un territoire à la fois urbain et rural, marqué par des distances importantes entre les communes et une forte dépendance à la métropole toulousaine.

Le territoire dispose de nombreux **atouts** sur lesquels s'appuyer : les infrastructures et projets déjà engagés (Réseau Express Vélo, développement du réseau Tisséo, ligne C du métro, lignes ferroviaires et de bus, aménagements cyclables), une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux ainsi qu'une volonté largement partagée d'améliorer les déplacements quotidiens.

Plusieurs **défis** demeurent néanmoins : les coûts importants des investissements, l'étendue du territoire, l'éloignement des bassins d'emploi, les limites actuelles des réseaux de transport, ainsi que les habitudes de déplacement fortement centrées sur la voiture. Plusieurs contributions rappellent également que les solutions devront répondre aux besoins des communes les plus rurales et anticiper la croissance démographique.

Enfin, les participants convergent sur les **conditions de réussite**. Ils appellent à une stratégie globale articulant le développement des transports collectifs, des mobilités douces et des services de proximité, afin d'offrir de véritables alternatives à la voiture. Ils insistent sur la nécessité d'une vision de long terme, d'une coopération entre les acteurs, d'investissements importants et d'un accompagnement des changements de comportement. À leurs yeux, le territoire post-automobile constitue moins un objectif autonome que l'aboutissement progressif des transformations engagées dans les autres futurs consacrés aux mobilités.

À titre illustratif, sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire 100% cyclable : 70
- Le territoire des transports collectifs : 91
- Le territoire de la proximité : 64
- Le territoire post-automobile : 19

3.2.1. Le territoire 100% cyclable

En 2050, le vélo est devenu le mode de déplacement privilégié du quotidien. Les pistes cyclables sont continues, sécurisées, ombragées et relient toutes les communes. Les enfants vont seuls à l'école, les habitants se rendent au travail, font leurs courses ou rejoignent leurs activités à vélo. Les déplacements sont plus sûrs et plus agréables. La voiture n'est plus indispensable pour les trajets du quotidien. **Les conditions pour y parvenir :** Développer des pistes cyclables continues et sécurisées entre les communes, donner davantage de place aux vélos dans les déplacements du quotidien. Sécuriser les trajets des enfants, faciliter les correspondances avec les transports en commun, proposer davantage de stationnements vélo sécurisés. Développer le vélo à assistance électrique pour les trajets les plus longs. Réduire progressivement la place de la voiture pour rendre le vélo plus attractif.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire avec quelques avis plus réservés. Ambitieux, voire audacieux sur un territoire aussi vaste. Une faisabilité jugée plus contrastée : plusieurs participants estiment qu'il est atteignable, tandis que d'autres soulignent les difficultés liées aux caractéristiques du territoire et aux habitudes de déplacement.

Les principaux atouts Le Réseau Express Vélo (REV), les aménagements cyclables déjà réalisés dans plusieurs communes, les coulées vertes, le développement des vélos à assistance électrique ainsi que les efforts engagés par les collectivités. Une dynamique déjà favorable à la pratique du vélo et de dispositifs de soutien, notamment financier.

Les principaux freins Les distances entre les communes, l'éloignement des bassins d'emploi et, localement, le relief. Le poids des habitudes, l'attachement à la voiture et le vieillissement de la population. Des difficultés liées à la sécurité et au confort d'usage (stationnements sécurisés, conflits entre piétons et cyclistes, sorties de propriétés, éclairage des pistes), ainsi que le coût des aménagements et les contraintes climatiques, notamment les épisodes de canicule.

Les principales conditions de réussite La création d'un réseau cyclable continu, sécurisé et cohérent à l'échelle intercommunale, en lien avec les transports collectifs. La nécessité d'accompagner les changements de comportement, de mieux prendre en compte les communes les plus éloignées, d'assurer un entretien régulier des infrastructures et de développer des services facilitant l'usage quotidien du vélo, comme les ateliers d'entretien, les stationnements sécurisés ou une signalétique harmonisée.

3.2.2. Le territoire des transports collectifs

En 2050, le territoire est efficacement relié à la métropole Toulousaine et aux principaux pôles d'activité de l'agglomération grâce à un réseau performant de transports collectifs. Trains, RER métropolitain, bus express et navettes permettent de rejoindre rapidement les gares, les pôles d'échanges et le métro toulousain. Les déplacements sont rapides, fréquents et fiables, aussi bien vers la métropole qu'entre les communes du territoire. Les habitants accèdent facilement aux emplois, aux études, aux services, aux équipements et aux loisirs sans subir les embouteillages ni dépendre systématiquement de la voiture individuelle. **Les conditions pour y parvenir :** Investir de façon importante pour développer les trains, les bus et les autres transports en commun afin de desservir les principaux lieux d'emploi, d'études, de soins et de loisirs du Grand Ouest Toulousain et de la métropole toulousaine. Assurer des trajets rapides, fréquents, fiables et accessibles, avec de meilleures amplitudes horaires et de meilleures connexions entre les gares et les différents modes de transport. Renforcer les coopérations entre les acteurs concernés pour améliorer les déplacements à l'échelle du territoire et les liaisons avec la métropole.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, voire très prioritaire, raisonnable ou ambitieux, tant il répond à un besoin largement partagé sur le territoire. En revanche, sa mise en œuvre est jugée complexe, principalement en raison des investissements nécessaires et des contraintes d'organisation, même si plusieurs groupes estiment qu'il reste atteignable.

Les principaux atouts Les infrastructures existantes (ligne ferroviaire, réseau de bus, Linéo, navettes), les projets en cours comme la ligne C du métro à Colomiers, ainsi que l'intégration progressive du territoire au réseau Tisséo. La présence d'emprises ferroviaires pouvant être réutilisées, des aménagements déjà engagés et une réelle attente des habitants en faveur d'une amélioration des transports collectifs.

Les principaux freins Les coûts importants des investissements à engager ainsi que les limites des infrastructures actuelles. Les insuffisances du réseau existant : fréquence jugée insuffisante des trains et des bus, manque de fiabilité, communes encore mal desservies, difficultés d'interconnexion et forte centralisation des déplacements vers Toulouse. S'ajoutent des contraintes liées à l'étendue du territoire, à la croissance démographique, aux capacités de stationnement, ainsi que des préoccupations concernant la sécurité dans les transports collectifs.

Les principales conditions de réussite Un investissement durable dans les transports collectifs, accompagné d'une meilleure coordination entre les différents modes de déplacement. La nécessité de développer les liaisons entre les communes, de renforcer les bus express, de créer ou d'améliorer les connexions avec le réseau ferroviaire et les pôles d'échanges, tout en intégrant pleinement les territoires ruraux. L'importance d'une vision d'ensemble, d'une volonté politique forte et d'une anticipation des besoins futurs afin d'adapter progressivement le réseau à l'évolution du territoire.

3.2.3. Le territoire de la proximité

En 2050, chacun trouve près de chez lui l'essentiel de ce dont il a besoin pour vivre, travailler et profiter de la vie : emploi, commerces, santé, services, culture, loisirs et espaces de rencontre. Les centres-bourgs sont vivants, attractifs et animés. Les habitants ont beaucoup moins besoin de se déplacer au quotidien, le territoire offrant localement les principales ressources, activités et services nécessaires à une vie de qualité. **Les conditions pour y parvenir** : Développer l'habitat, l'emploi, les commerces, les services, l'offre de soins, les équipements, les loisirs et la culture à l'échelle du territoire pour ne plus dépendre systématiquement de Toulouse. Renforcer les centres-bourgs afin qu'ils concentrent davantage de commerces, de services, d'emplois et de lieux de vie.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire ou très prioritaire pour la plupart des participants. Ambitieux, notamment parce qu'il suppose de rapprocher durablement les emplois, les commerces, les services et les équipements des habitants. Atteignable pour certains, même si beaucoup soulignent qu'il nécessitera des évolutions importantes de l'organisation du territoire.

Les principaux atouts La qualité du cadre de vie, des centres de village attractifs, une offre culturelle et sportive déjà développée, une production agricole favorable aux circuits courts ainsi qu'une diversité de commerces et d'équipements existants. La présence de bâtiments pouvant être réhabilités pour accueillir de nouvelles activités ou de nouveaux services.

Les principaux freins Des contraintes économiques, les difficultés de rentabilité des commerces de proximité, le coût des loyers commerciaux et le manque de locaux accessibles. Les difficultés d'accès aux soins, liées notamment au manque de médecins et à l'attractivité limitée du territoire pour certains professionnels de santé. Les contraintes de stationnement pouvant être un frein au dynamisme des centres-bourgs.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste de soutien aux commerces et aux services de proximité. La nécessité de proposer des locaux accessibles, d'accompagner l'installation des professionnels de santé, de renforcer l'attractivité et l'aménagement des centres-bourgs et de favoriser une offre commerciale diversifiée. L'importance de créer des espaces publics agréables, propices à la vie locale et aux rencontres.

3.2.4. Le territoire post-automobile

Le territoire post-automobile. En 2050, la voiture individuelle est devenue exceptionnelle. La quasi-totalité des déplacements s'effectue à pied, à vélo ou en transports collectifs. Les anciennes routes et les parkings ont laissé place à des arbres, des espaces verts, des places, des équipements publics et des lieux de rencontre. Le territoire s'est réorganisé autour des habitants plutôt qu'autour de la voiture.

Les conditions pour y parvenir : Transformer profondément les modes de vie, réduire la dépendance à la voiture, développer massivement les transports collectifs et les mobilités douces, et réorganiser le territoire en donnant moins de place à l'automobile. Prendre conscience des enjeux énergétiques et climatiques, adopter des modes de vie plus sobres et faire des choix politiques assumés en faveur des mobilités décarbonées.

L'analyse des participants

Appréciation générale Les participants portent un regard plus partagé sur ce futur que sur les trois précédents. Considéré comme prioritaire par plusieurs groupes, d'autres le jugent seulement moyennement prioritaire. Perçu comme ambitieux, voire audacieux, ce futur soulève de nombreuses interrogations quant à sa faisabilité. Pour beaucoup, ce futur ne pourra être atteint qu'à long terme, à condition de transformer profondément les modes de déplacement et l'organisation du territoire.

Les principaux atouts Plusieurs évolutions déjà engagées peuvent favoriser cette transformation et notamment : le développement des mobilités douces, la progression des aménagements cyclables, l'amélioration des transports collectifs, une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie, susceptible d'accélérer l'évolution des pratiques.

Les principaux freins La forte dépendance actuelle à la voiture, liée aux habitudes de déplacement, à l'organisation du territoire et à la concentration des emplois et des services. Le manque d'alternatives suffisamment performantes, l'insuffisance des transports collectifs et des aménagements cyclables, les contraintes propres aux communes rurales, le vieillissement de la population ainsi que le sentiment de perte de liberté que pourrait représenter une réduction de la place de l'automobile.

Les principales conditions de réussite Un développement massif des alternatives à la voiture individuelle, l'amélioration des transports collectifs, mobilités douces, covoiturage et autopartage, tout en adaptant les infrastructures aux nouveaux besoins. L'accompagnement aux changements de comportement, l'intégration des mobilités dès les nouveaux projets d'aménagement. Certains participants expliquent que ce futur constitue avant tout l'aboutissement des futurs consacrés au vélo et aux transports collectifs plutôt qu'un objectif pouvant être poursuivi isolément.

3.3. L'HABITAT

Les échanges font apparaître un consensus sur la nécessité de faire évoluer les formes d'habitat afin de concilier **qualité du cadre de vie, accès au logement, préservation des espaces naturels et agricoles et limitation de l'étalement urbain**.

Le caractère résidentiel et verdoyant du territoire apparaît comme un élément fort de son identité et la capacité du modèle pavillonnaire à répondre durablement à ces différents enjeux interroge les participants. Ils considèrent majoritairement que le développement futur devra davantage s'appuyer sur des **centres-bourgs vivants**, proposant une offre de logements, de commerces et de services répondant aux besoins des habitants à chaque étape de leur vie.

Le territoire dispose de plusieurs **atouts** sur lesquels s'appuyer : son attractivité, un patrimoine bâti existant, des réserves foncières encore disponibles dans certaines communes, des technologies désormais matures pour la transition énergétique, ainsi qu'une volonté largement partagée d'améliorer la qualité de l'habitat et du cadre de vie.

Plusieurs défis majeurs sont mis en évidence : la rareté et le coût du foncier, les difficultés d'accès au logement, le coût des opérations de rénovation et de la transition énergétique, les contraintes réglementaires, ainsi que la nécessité de préserver durablement les espaces agricoles et naturels. Les participants soulignent également l'importance de concevoir un habitat répondant aux besoins des différentes générations et favorisant la mixité sociale.

Enfin, les participants convergent sur plusieurs **conditions de réussite**. Ils appellent à une politique de l'habitat cohérente à l'échelle du territoire, articulant revitalisation des centres-bourgs, accompagnement de la rénovation des logements, développement d'une offre adaptée aux différents parcours de vie et soutien à la transition énergétique. Ils insistent également sur la nécessité d'accompagner les habitants dans ces évolutions afin de préserver durablement la qualité de vie qui fait aujourd'hui l'attractivité du territoire.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire pavillonnaire préservé : 29
- Le territoire des centres-bourgs vivants : 66
- Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie : 44
- Le territoire de l'habitat autonome en énergie : 46

3.3.1. *Le territoire pavillonnaire préservé.*

En 2050, chacun peut vivre dans une maison avec jardin, dans un environnement calme, verdoyant et peu dense. Les communes ont conservé leur caractère villageois, leurs paysages et leur qualité de vie.

Les conditions pour y parvenir : Maîtriser la croissance du nombre de logements, construire principalement des maisons individuelles et limiter fortement les immeubles pour préserver l'identité rurale des communes, les paysages et les espaces agricoles environnants. Conserver le calme, la verdure, les jardins et les paysages qui font aujourd'hui la qualité de vie du territoire. Privilégier la rénovation des logements existants avant la construction de nouveaux quartiers.

L'analyse des participants

Appréciation générale Une appréciation contrastée. Si certains considèrent la préservation du modèle pavillonnaire comme une priorité, d'autres s'interrogent sur sa compatibilité avec les enjeux de maîtrise du foncier, de préservation des terres agricoles et de développement du territoire. Ce futur est généralement perçu comme ambitieux, voire audacieux, et sa faisabilité est largement questionnée.

Les principaux atouts Les réserves foncières encore disponibles dans certaines communes, l'attractivité résidentielle du territoire, recherchée notamment par les ménages souhaitant quitter la ville, ainsi que le dynamisme économique local.

Les principaux freins La rareté du foncier disponible et le risque de consommation des terres agricoles induit par le développement pavillonnaire. Les conséquences de l'étalement urbain sur les déplacements domicile-travail ainsi que la dépendance du territoire à son tissu économique. Les difficultés de gouvernance et les arbitrages politiques que suppose ce type de développement.

Les principales conditions de réussite Une meilleure maîtrise des coûts du logement, un soutien renforcé à la rénovation et une réflexion plus globale sur les formes d'habitat. La nécessité de préserver les espaces naturels, de favoriser une mixité sociale réfléchie et de concevoir les futurs projets d'aménagement dans une logique d'équité et de qualité de vie. L'importance de s'appuyer sur les habitants et sur l'expertise des acteurs concernés pour construire ces choix d'aménagement.

3.3.2. *Le territoire des centres-bourgs vivants.*

En 2050, l'habitat s'est recentré dans les centres-bourgs. Les logements sont construits à proximité des commerces, des services, des emplois, des équipements culturels et des espaces publics. Les habitants réalisent une grande partie de leurs activités quotidiennes à pied ou à vélo. Les centres-bourgs sont plus denses, mais offrent une véritable qualité de vie, grâce à des services accessibles, des lieux de rencontre et une vie locale dynamique. L'étalement urbain est limité, ce qui préserve davantage les espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire. **Les conditions pour y parvenir :** Construire ou rénover les logements en cœur de bourg, à proximité des commerces, des services, des emplois et des lieux de vie. Renforcer l'offre de commerces, de services, d'activités et d'animations dans les centres-bourgs. Limiter l'extension des zones habitées pour préserver les terres agricoles et les espaces naturels tout en renforçant le rôle des centres-bourgs.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire à très prioritaire, raisonnablement ambitieux et d'une faisabilité jugée globalement accessible, même si plusieurs groupes soulignent les difficultés liées à la transformation des centres-bourgs existants.

Les principaux atouts Le patrimoine bâti existant, la volonté des habitants de pouvoir accéder facilement aux centres sans dépendre de la voiture, ainsi que les possibilités d'incitation à l'installation de commerces grâce à des dispositifs fiscaux adaptés.

Les principaux freins Le risque d'une hausse des prix de l'immobilier, la disparition progressive des commerces de proximité, le coût des opérations de rénovation, la lourdeur administrative, la diminution des aides publiques, la disponibilité limitée du foncier ainsi que certaines infrastructures existantes ou des projets immobiliers jugés peu cohérents avec cet objectif.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste en faveur des centres-bourgs. La nécessité de soutenir les commerces de proximité, de développer une offre commerciale diversifiée, d'accompagner la rénovation du bâti, de restructurer les centres autour de commerces en rez-de-chaussée et de planifier les aménagements sur le long terme. Ces espaces devront être accessibles et adaptés à tous les publics, des personnes âgées aux familles en passant par les personnes en situation de handicap.

3.3.3. Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie.

En 2050, chacun trouve un logement adapté à ses besoins tout au long de sa vie. Les jeunes peuvent se loger et s'installer sur le territoire, les familles trouvent des logements adaptés à leurs besoins et les personnes âgées peuvent choisir entre maintien à domicile, habitat adapté ou résidences spécialisées. Les formes d'habitat partagé et intergénérationnel se sont développées. Chacun peut ainsi évoluer au fil de sa vie sans être contraint de quitter le territoire faute de solution adaptée. **Les conditions pour y parvenir :** Créer des logements accessibles et adaptés aux besoins des jeunes, des familles et des personnes âgées. Adapter les logements existants au vieillissement et à la perte d'autonomie. Développer des solutions permettant de rester chez soi lorsque cela est souhaité. Créer des formes d'habitat partagé ou intergénérationnel pour répondre aux besoins des seniors, des jeunes et des familles.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire ou très prioritaire, ambitieux tout en restant pour une partie des participants atteignable. D'autres soulignent toutefois les difficultés liées aux contraintes réglementaires, aux coûts et aux évolutions sociales qu'il suppose.

Les principaux atouts La diversité de sa population, la présence de réserves foncières, un patrimoine existant pouvant être mieux valorisé ainsi que des compétences et un savoir-faire, reconnus. Une aspiration largement partagée par les habitants.

Les principaux freins Le coût des projets, les contraintes réglementaires, notamment liées au ZAN, ainsi que des évolutions sociétales telles que l'individualisme ou les risques de ségrégation entre générations et catégories sociales. Les difficultés de mobilité et le manque de prise en compte des réalités locales dans certaines politiques publiques.

Les principales conditions de réussite Une réflexion globale sur l'organisation des nouveaux quartiers et de l'habitat. La nécessité de renforcer les liens entre habitants, de développer des espaces de loisirs et de rencontre, d'attirer les activités économiques, d'harmoniser les règles d'urbanisme et de concevoir des logements répondant aux besoins des différentes générations. Les questions de mobilité devront être pleinement intégrées à cette réflexion.

3.3.4. Le territoire de l'habitat autonome en énergie.

En 2050, les logements produisent une part importante de leur énergie, récupèrent et économisent l'eau, et permettent à leurs habitants de moins dépendre des réseaux. Ils sont conçus pour mieux résister aux fortes chaleurs, limiter leur consommation de ressources et réduire leur impact sur l'environnement. Les panneaux photovoltaïques, les équipements économes, les dispositifs de récupération de l'eau de pluie et les solutions d'autoconsommation se sont largement développés. Les logements sont plus autonomes, plus sobres et moins coûteux à faire fonctionner. **Les conditions pour y parvenir :** Développer massivement les énergies renouvelables à l'échelle des logements : panneaux photovoltaïques, équipements économes et solutions d'autoconsommation. Développer les dispositifs de récupération de l'eau de pluie et les équipements permettant de mieux maîtriser la consommation d'eau. Construire et rénover des logements plus sobres, mieux adaptés aux fortes chaleurs et moins dépendants des ressources extérieures. Prévoir des aides financières, des incitations publiques et des réglementations favorisant la rénovation énergétique et l'autonomie des logements. Faire évoluer les modes de vie vers davantage de sobriété dans la consommation d'énergie et d'eau.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire à très prioritaire, raisonnable, voire indispensable, atteignable, sous réserve d'un accompagnement adapté des habitants et des collectivités.

Les principaux atouts La maturité des technologies disponibles, la prise de conscience croissante des enjeux climatiques, les dispositifs d'aides existants ainsi que la volonté des habitants et des collectivités de s'engager dans cette transition.

Les principaux freins Le coût encore élevé des équipements et de leur installation, la baisse de rentabilité de certaines productions d'énergie, la complexité des démarches administratives, le risque de fraude de certains professionnels ainsi que le sentiment, pour de nombreux habitants, d'être insuffisamment accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique.

Les principales conditions de réussite Une mobilisation forte des collectivités. La nécessité de rendre les équipements accessibles au plus grand nombre grâce à des achats groupés et à des aides financières, de renforcer la rénovation énergétique des logements, de généraliser des constructions sobres en énergie et de mettre en place des dispositifs locaux de conseil et d'accompagnement afin d'aider les habitants dans leurs choix.

3.4. ACTIVITE ECONOMIQUE, EMPLOI

Les échanges font apparaître une volonté de développer une économie à la fois **plus diversifiée, plus locale et plus résiliente**.

Le développement de l'attractivité et de l'emploi apparaît comme une priorité, tout en réduisant la dépendance à quelques secteurs d'activité et en rapprochant davantage la production, la transformation et la consommation. Les circuits courts, les productions agricoles et énergétiques locales, ainsi qu'une économie davantage orientée vers les besoins essentiels, la réparation, le réemploi et la sobriété occupent une place importante dans cette vision.

Le territoire dispose de plusieurs **atouts** sur lesquels s'appuyer : un tissu industriel déjà performant, notamment dans les secteurs aéronautique et spatial, un potentiel agricole important, des ressources naturelles favorables, un territoire attractif et à taille humaine, ainsi que des associations, des entreprises et des initiatives déjà engagées dans les circuits courts, l'économie locale et le réemploi.

Les participants mettent néanmoins en évidence plusieurs **défis majeurs** : le manque de diversification du tissu économique, les limites de certaines infrastructures, le coût et la disponibilité du foncier, les difficultés d'accès à la ressource en eau, ainsi que le manque de certains équipements de transformation ou de réparation. Les participants soulignent également les freins économiques qui pèsent sur les productions locales et les circuits courts, ainsi que la nécessité de faire évoluer les habitudes de consommation tout en préservant la viabilité des activités concernées.

Enfin, ils convergent sur plusieurs **conditions de réussite**. Ils appellent à une stratégie économique cohérente à l'échelle du territoire, articulant diversification des activités, soutien aux entreprises et aux producteurs locaux, préservation des terres agricoles, développement de la formation, amélioration des infrastructures et accompagnement de l'économie circulaire. Ils insistent également sur la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs, les solutions mutualisées et l'engagement des collectivités afin de soutenir durablement des modes de production et de consommation plus locaux et plus sobres.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire attractif et créateur d'emplois : 32
- Le territoire qui produit ce qu'il consomme : 75
- Le territoire des besoins essentiels : 35

3.4.1. Le territoire attractif et créateur d'emplois.

En 2050, le Grand Ouest Toulousain est devenu l'un des territoires les plus attractifs de la région pour travailler, entreprendre et développer de nouvelles activités. De nombreuses entreprises se sont implantées ou développées localement, créant des emplois dans des secteurs diversifiés. Les habitants trouvent plus facilement un emploi à proximité de leur lieu de vie et les jeunes disposent de nombreuses opportunités pour construire leur avenir sur le territoire. **Les conditions pour y parvenir :** Développer des activités économiques diversifiées, attirer de nouvelles entreprises, soutenir l'entrepreneuriat local et créer des emplois sur le territoire. Accompagner le développement des entreprises déjà présentes et développer de nouvelles filières, notamment liées aux transitions technologiques et environnementales. Diversifier l'économie locale afin de réduire la dépendance à quelques secteurs d'activité.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, voire très prioritaire, ambitieux, voire audacieux. Sa faisabilité est appréciée de manière plus nuancée : si plusieurs participants estiment cet objectif atteignable, d'autres soulignent les difficultés liées aux infrastructures et aux capacités d'accueil du territoire.

Les principaux atouts La présence d'un tissu industriel de premier plan, notamment dans les secteurs aéronautique et spatial, un territoire agricole dynamique ainsi que des disponibilités foncières permettant la réhabilitation ou le développement de nouvelles activités dans certaines zones.

Les principaux freins Le manque de diversification du tissu industriel, les limites des infrastructures, notamment en matière de transports, de foncier disponible et de couverture numérique, les contraintes liées à la diversité dans le territoire des espaces urbains et ruraux et le vieillissement de la population.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste de diversification de l'économie locale. Attirer de nouvelles entreprises grâce à des incitations adaptées, développer la formation locale, rendre le foncier économique plus accessible et renforcer les infrastructures, en particulier les transports, afin d'accompagner durablement le développement des activités.

3.4.2. Le territoire qui produit ce qu'il consomme.

En 2050, une grande partie de l'alimentation, de l'énergie et de certaines activités de transformation est produite localement. Les habitants consomment davantage les produits du territoire et les circuits courts se sont largement développés. Le territoire dépend beaucoup moins de l'extérieur pour répondre à ses besoins essentiels et a renforcé son autonomie face aux crises économiques, énergétiques ou climatiques. **Les conditions pour y parvenir :** Préserver les terres agricoles, soutenir l'agriculture locale, le maraîchage, les circuits courts et le développement d'activités de production et de transformation sur le territoire. Produire davantage localement une partie de l'alimentation, de l'énergie et des ressources essentielles. Favoriser la consommation locale et les circuits courts. Valoriser les ressources et les savoir-faire du territoire.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, voire très prioritaire, ambitieux et réalisable, sous réserve de lever plusieurs freins liés à l'organisation des filières locales et à l'accès aux ressources.

Les principaux atouts La présence de nombreuses terres agricoles, un tissu agricole déjà développé, des ressources naturelles favorables, notamment l'ensoleillement, ainsi qu'une demande existante des habitants pour les productions locales et les circuits courts.

Les principaux freins Coût élevé du foncier agricole, difficultés d'accès à la ressource en eau, manque d'équipements de transformation, notamment les abattoirs, ainsi que le prix encore élevé des produits

issus des circuits courts. Les participants soulignent également la nécessité de simplifier certaines procédures administratives et de renforcer les capacités d'action des territoires.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste de soutien aux productions locales. Préserver et mobiliser les terres disponibles, mieux gérer la ressource en eau, développer les marchés de producteurs, les jardins partagés et les structures collectives de production d'énergie. Coordonner les producteurs locaux, diversifier les productions et renforcer la confiance des consommateurs, notamment par une meilleure valorisation des circuits courts.

3.4.3. Le territoire des besoins essentiels.

En 2050, l'économie ne cherche plus à produire toujours plus, mais à répondre d'abord aux besoins essentiels. Réparer, réutiliser, partager et échanger sont devenus des pratiques courantes. L'économie circulaire et de proximité s'est imposée dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Les habitants consomment moins, mais mieux, privilégient les biens durables. La qualité de vie est devenue un objectif plus important que l'augmentation continue de la consommation. **Les conditions pour y parvenir :** Faire évoluer les modes de consommation pour privilégier les besoins essentiels, la sobriété, la réparation, le réemploi et le partage. Développer les ressourceries, les circuits courts, les échanges locaux et toutes les initiatives favorisant l'économie circulaire. Soutenir les démarches permettant de prolonger la durée de vie des objets, de réduire les déchets et de limiter le gaspillage. Sensibiliser les habitants à une consommation plus responsable.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire pour la plupart des participants, même si certains le jugent moins prioritaire que les précédents. Raisonnable et réalisable, à condition de faire évoluer les modes de consommation et d'organiser les filières locales.

Les principaux atouts L'évolution des pratiques, notamment chez les jeunes générations, l'existence d'associations et d'initiatives locales déjà engagées, ainsi que les atouts d'un territoire à taille humaine, propice au développement d'une économie plus sobre et de proximité.

Les principaux freins Le coût élevé des produits de qualité, l'obsolescence programmée, le manque d'infrastructures permettant la réparation ou le réemploi, ainsi que les difficultés à faire évoluer les habitudes de consommation. Les enjeux de communication, de viabilité économique des entreprises et le manque d'artisans de proximité.

Les principales conditions de réussite Une mobilisation conjointe des collectivités, des entreprises et des habitants. La nécessité de favoriser des produits plus durables et réparables, de développer des solutions mutualisées, de renforcer la logistique locale et de soutenir les initiatives favorisant le réemploi, notamment les Fab Labs dans le cadre d'une volonté politique affirmée pour accompagner cette évolution.

3.5. SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Les échanges font apparaître un consensus sur la nécessité de **garantir à tous les habitants un accès de proximité aux services essentiels du quotidien**. Les participants souhaitent un territoire où chacun puisse accéder facilement aux commerces, aux soins, aux services publics et aux dispositifs d'accompagnement, quels que soient son âge, sa situation ou sa commune de résidence. Ils accordent une importance particulière à la vitalité des centres-bourgs, au maintien du lien social et à une offre de services accessible, humaine et répartie de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs **atouts** sur lesquels s'appuyer sont identifiés : des centres-bourgs pouvant être revitalisés, un réseau associatif dynamique, des équipements et structures de santé déjà présents, des Maisons des habitants jouant un rôle essentiel de proximité, ainsi qu'une croissance démographique susceptible de conforter le développement des commerces et des services.

Les participants mettent néanmoins en évidence plusieurs **défis majeurs** : les difficultés économiques rencontrées par les commerces de proximité, le manque de professionnels de santé, l'insuffisance de certains locaux et infrastructures, les contraintes liées à l'étalement urbain ainsi que les difficultés d'accompagnement des personnes les plus fragiles. Les participants soulignent également que les évolutions démographiques et les habitudes de déplacement accentuent les besoins et rendent plus complexe l'organisation d'une offre de services de proximité.

Enfin, ils convergent sur plusieurs **conditions de réussite**. Ils appellent à une politique volontariste articulant revitalisation des centres-bourgs, soutien aux commerces de proximité, développement de l'offre de soins, amélioration de l'accessibilité des services et accompagnement des publics les plus fragiles. Ils insistent également sur la nécessité de mobiliser durablement les collectivités, les associations, les professionnels et les habitants afin de préserver un territoire solidaire, où la proximité des services constitue un facteur essentiel de qualité de vie.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire des commerces et services de proximité : 32
- Le territoire qui prend soin : 33
- Le territoire attentif aux plus fragiles : 21

3.5.1. Le territoire des commerces et services de proximité.

En 2050, chacun trouve près de chez lui les commerces, les services et les équipements dont il a besoin au quotidien. Les centres-bourgs sont vivants et animés, avec des commerces variés, des services publics, des écoles, des équipements sportifs et culturels, des marchés et des lieux de rencontre. Les habitants répondent à la plupart de leurs besoins sans avoir à se déplacer loin et profitent d'une vie locale dynamique. **Les conditions pour y parvenir** : Maintenir et développer les commerces de proximité, les services publics et les équipements du quotidien dans l'ensemble des communes. Renforcer l'attractivité des centres-bourgs grâce à des commerces, des marchés, des écoles, des crèches, des équipements culturels et sportifs, des associations et des lieux de vie ouverts à tous. Veiller à une répartition équilibrée des commerces, des services et des équipements sur l'ensemble du territoire.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire ou très prioritaire, ambitieux, mais avec une mise en œuvre difficile, compte tenu des évolutions économiques, des habitudes de déplacement et de l'organisation actuelle du territoire.

Les principaux atouts L'existence de centres-bourgs pouvant être redynamisés, la disponibilité de certains locaux ainsi qu'une croissance démographique susceptible de renforcer la clientèle locale.

Les principaux freins Les difficultés économiques rencontrées par les commerçants, le manque de locaux adaptés dans certains secteurs, les conséquences de l'étalement urbain ainsi que les habitudes de déplacement, de nombreux actifs travaillant en dehors du territoire et réalisant une part importante de leurs achats à l'extérieur.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste de revitalisation des centres-bourgs : repenser l'aménagement urbain et les infrastructures, soutenir durablement les commerces, notamment en favorisant leur maîtrise foncière, et développer une communication encourageant les habitants à privilégier les achats locaux.

3.5.2. *Le territoire qui prend soin.*

En 2050, chacun accède rapidement aux soins dont il a besoin, quels que soient son âge, son lieu de résidence ou sa situation. Médecins généralistes, spécialistes, professionnels de santé et structures de soins sont **présents** sur le territoire ou facilement accessibles. Les délais de rendez-vous sont réduits et chacun bénéficie d'un accompagnement de qualité tout au long de sa vie. **Les conditions pour y parvenir** : Renforcer l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire, faciliter l'installation de médecins et de professionnels de santé et développer des structures de soins accessibles. Améliorer l'accès aux spécialistes, réduire les délais d'accès aux soins et renforcer la coopération entre les différents acteurs de la santé. Développer les innovations technologiques lorsqu'elles améliorent l'accès aux soins sans remplacer la relation humaine.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire et ambitieux, une réalisation estimée difficile du fait des tensions croissantes qui pèsent sur l'offre de soins et de l'évolution des besoins de la population.

Les principaux atouts La présence de centres de soins existants, la proximité d'hôpitaux et de cliniques, ainsi que le développement de nouveaux outils facilitant l'accès aux rendez-vous médicaux. Une demande importante de soins, susceptible de conforter le développement de nouvelles offres.

Les principaux freins Le manque de médecins, en particulier de spécialistes, mais aussi l'insuffisance de locaux adaptés à l'installation de nouveaux professionnels de santé et le vieillissement de la population, qui risque d'accentuer encore les tensions sur l'offre de soins.

Les principales conditions de réussite Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé : développer les centres de santé, faciliter l'installation de nouveaux médecins et promouvoir un environnement favorable à la prévention, notamment à travers une meilleure qualité de vie et une alimentation plus saine.

3.5.3. Le territoire attentif aux plus fragiles.

En 2050, chacun bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins tout au long de sa vie. Les personnes âgées peuvent rester autonomes le plus longtemps possible lorsqu'elles le souhaitent, les personnes en situation de handicap disposent de solutions adaptées et les personnes les plus fragiles sont accompagnées dans leur quotidien et leurs démarches. Les services publics restent accessibles à tous, y compris aux personnes les moins à l'aise avec les outils numériques. **Les conditions pour y parvenir :** Développer les services d'aide et d'accompagnement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées lorsqu'elles le souhaitent. Proposer des solutions adaptées aux personnes en situation de handicap, renforcer les services de proximité, lutter contre l'isolement et soutenir les aidants. Garantir l'accessibilité des services publics, faciliter l'accès aux droits et maintenir des services humains pour ne pas exclure les personnes les moins à l'aise avec les outils numériques.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire et ambitieux, une réalisation jugée possible sous réserve de mobiliser durablement les moyens humains, financiers et organisationnels nécessaires pour mieux accompagner les personnes les plus fragiles.

Les principaux atouts Un réseau associatif déjà fortement engagé dans l'aide aux personnes ainsi que les Maisons des habitants, qui constituent des lieux de proximité favorisant l'accompagnement, l'information et le lien social.

Les principaux freins Le manque de certains aménagements et infrastructures, de services spécialisés, les difficultés de financement des associations ainsi que les contraintes économiques auxquelles sont confrontées certaines personnes.

Les principales conditions de réussite Un renforcement des moyens humains et financiers consacrés à l'accompagnement des publics fragiles. L'amélioration de l'accessibilité des infrastructures, le développement des solutions de maintien à domicile, le besoin de mieux faire connaître les dispositifs existants et de recréer des espaces de rencontre favorisant les solidarités de proximité.

3.6. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les échanges font apparaître un consensus sur la nécessité d'engager une **transition écologique globale**, conciliant préservation du vivant, adaptation au changement climatique et transition énergétique. L'ambition est celle d'un territoire capable de protéger durablement ses ressources naturelles, de renforcer sa résilience face aux évolutions climatiques et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Ces transformations devront être intégrées à l'ensemble des politiques d'aménagement afin de préserver durablement la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Les participants identifient plusieurs **atouts** sur lesquels s'appuyer : un patrimoine naturel et agricole encore largement préservé, avec notamment la forêt de Bouconne, des espaces agricoles et des zones naturelles protégées, une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, des habitants attachés à leur cadre de vie, ainsi que des avancées technologiques et des premières réalisations déjà engagées en matière de transition énergétique.

Ils mettent néanmoins en évidence plusieurs **défis majeurs** : la poursuite de l'artificialisation des sols, les tensions pesant sur la ressource en eau, les contraintes économiques rencontrées par les ménages, les collectivités et les agriculteurs, le coût des investissements nécessaires, la complexité de certaines réglementations ainsi que la difficulté à inscrire les politiques environnementales dans le temps long. Les participants soulignent également que les résistances au changement, le manque d'information et les incertitudes sur les choix politiques peuvent ralentir les transformations attendues.

Enfin, les participants convergent sur plusieurs **conditions de réussite**. Ils appellent à une stratégie environnementale cohérente articulant protection des espaces naturels, adaptation des villes et des bâtiments aux évolutions climatiques et accélération de la transition énergétique. Ils insistent sur la nécessité de préserver les sols, la biodiversité et la ressource en eau, d'accompagner les agriculteurs et les habitants dans leurs transitions, de soutenir l'innovation et les énergies renouvelables, ainsi que de renforcer la sensibilisation, la coopération entre les acteurs et une vision de long terme pour l'aménagement du territoire.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire du vivant : 85
- Le territoire résilient : 35
- Le territoire à énergie positive : 17

3.6.1. Le territoire du vivant.

En 2050, la nature est redevenue la colonne vertébrale du territoire. Les arbres structurent les paysages, les centres-bourgs sont largement végétalisés et les habitants vivent davantage au contact de la nature. Les haies, les cours d'eau, les zones humides, les forêts, les terres agricoles et les espaces naturels forment un réseau écologique continu où la biodiversité prospère. Les activités humaines cohabitent avec le vivant, les îlots de chaleur ont reculé et le territoire offre un cadre de vie plus agréable, plus résilient et plus respectueux de l'ensemble du vivant. **Les conditions pour y parvenir** : Planter massivement des arbres, végétaliser les espaces publics et créer des îlots de fraîcheur. Préserver les espaces naturels, les forêts, les haies, les zones humides, les cours d'eau et les continuités écologiques afin de favoriser la biodiversité. Limiter l'artificialisation des sols, désimperméabiliser les espaces urbanisés et faire davantage de place au végétal dans les centres-bourgs, les écoles, les quartiers résidentiels et les zones d'activités. Faire évoluer les pratiques agricoles vers des modèles plus respectueux de l'environnement, réduire l'usage des pesticides et développer l'agriculture biologique.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire voire urgent, ambitieux, voire audacieux, réalisable à condition d'engager des transformations profondes des pratiques d'aménagement, de production et de gestion des espaces naturels.

Les principaux atouts Le patrimoine naturel et agricole particulièrement riche : la forêt de Bouconne, les espaces agricoles encore préservés, les zones naturelles protégées, la diversité des productions agricoles ainsi qu'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux, soutenue par une meilleure connaissance des effets du changement climatique et par l'engagement des jeunes générations.

Les principaux freins La poursuite de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols, certaines pratiques agricoles intensives, les contraintes économiques pesant sur les agriculteurs, le coût des investissements nécessaires, la complexité des réglementations ainsi que les difficultés à inscrire les politiques environnementales dans le temps long. La désinformation et certains intérêts économiques pouvant freiner les évolutions attendues.

Les principales conditions de réussite Une action coordonnée en faveur de la préservation des espaces naturels et agricoles nécessitant de limiter l'artificialisation des sols, de développer des pratiques agricoles plus diversifiées et favorables à la biodiversité, de préserver les haies, les prairies, les zones humides et les cours d'eau, tout en accompagnant financièrement les agriculteurs dans leur transition. La sensibilisation des habitants dès le plus jeune âge, une meilleure intégration de la nature dans les projets d'aménagement et le renforcement de la coopération entre collectivités, agriculteurs et citoyens.

3.6.2. Le territoire résilient.

En 2050, le territoire s'est adapté à un climat comparable à celui du sud de l'Espagne. L'eau est devenue une ressource précieuse, les villes et les villages sont conçus pour mieux résister aux canicules et les bâtiments protègent naturellement de la chaleur. Les habitants, les collectivités et les acteurs du territoire ont fait de l'adaptation au changement climatique une priorité collective. **Les conditions pour y parvenir** : Préserver la ressource en eau, mieux gérer les consommations et anticiper les périodes de sécheresse. Adapter les bâtiments, les espaces publics et les aménagements aux fortes chaleurs, développer des îlots de fraîcheur et intégrer systématiquement le changement climatique dans les projets du territoire. Préserver les sols et accompagner les habitants dans l'évolution de leurs modes de vie.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, ambitieux, globalement réalisable si le territoire engage dès aujourd'hui des actions d'adaptation face aux conséquences du changement climatique.

Les principaux atouts La prise de conscience croissante des effets du changement climatique, les avancées technologiques, les retours d'expérience d'autres territoires ainsi que la présence de ressources naturelles encore préservées et l'attachement des habitants aux espaces verts.

Les principaux freins Le coût des investissements nécessaires, l'ampleur des rénovations à engager sur les bâtiments existants, certaines contraintes réglementaires, ainsi que les difficultés à maintenir une mobilisation durable des citoyens et des décideurs. Le manque d'information, le pessimisme ou l'absence de volonté politique pouvant freiner les évolutions attendues.

Les principales conditions de réussite Combiner adaptation des règles d'urbanisme, évolution des pratiques et accompagnement des habitants. Renforcer les exigences pour les constructions neuves, faciliter la rénovation du bâti existant, développer les économies et la récupération de l'eau, notamment grâce à des dispositifs de soutien aux particuliers, améliorer durablement la gestion de la

ressource en eau, privilégier des aménagements mieux adaptés aux évolutions climatiques, comme le choix d'essences moins consommatrices d'eau et sensibiliser la population dès le plus jeune âge.

3.6.3. *Le territoire à énergie positive.*

En 2050, le Grand Ouest Toulousain produit davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Les toitures, les bâtiments publics, les parkings et les équipements participent largement à la production d'énergies renouvelables. Les émissions de gaz à effet de serre ont fortement diminué, les déchets sont davantage valorisés et le territoire a considérablement réduit sa dépendance aux énergies fossiles. **Les conditions pour y parvenir :** Développer massivement les énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire la dépendance aux énergies fossiles. Valoriser les déchets et les ressources locales, réaliser des investissements de long terme, soutenir l'innovation technologique et favoriser l'implication des habitants dans la transition énergétique. Faire preuve d'une volonté politique forte pour accélérer la transition énergétique du territoire.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, raisonnable, réalisable, sous réserve de lever plusieurs freins techniques, économiques et réglementaires susceptibles de ralentir la transition énergétique.

Les principaux atouts Un potentiel naturel favorable, notamment en matière d'ensoleillement et de vent, l'existence de premiers projets déjà engagés ainsi que les dispositifs d'aides financières permettant d'accompagner les investissements.

Les principaux freins Le coût des investissements, les limites des réseaux existants, les évolutions parfois instables des politiques publiques, la complexité de certaines réglementations ainsi que les interrogations liées aux impacts environnementaux des équipements, notamment leur recyclage ainsi que certains choix d'aménagement qui accordent encore une place insuffisante aux enjeux énergétiques.

Les principales conditions de réussite Accélérer le développement des énergies renouvelables tout en facilitant leur appropriation par les habitants et les collectivités : simplifier les dispositifs d'aides, soutenir la recherche et l'innovation, favoriser les bâtiments à faible consommation ou autonomes en énergie, développer des solutions de production adaptées au territoire et s'inspirer des expériences menées avec succès dans d'autres pays.

3.7. VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE TERRITOIRE

Les échanges font apparaître un consensus sur la nécessité de **renforcer les liens entre les habitants et de construire une identité commune à l'échelle du Grand Ouest Toulousain**. Les participants souhaitent un territoire où la solidarité, la convivialité et la participation citoyenne contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et la qualité de vie. Le développement du territoire doit également s'accompagner d'une attention particulière au lien social, aux lieux de rencontre et à la coopération entre les communes.

Les participants identifient plusieurs **atouts** sur lesquels s'appuyer : un tissu associatif particulièrement dynamique, une tradition de convivialité et de rassemblement, des équipements publics et des initiatives locales favorisant les échanges, ainsi que des démarches de concertation déjà engagées. Les centres-bourgs, les commerces de proximité, les événements locaux et les compétences exercées à l'échelle intercommunale apparaissent également comme des leviers importants pour faire émerger une identité territoriale partagée.

Ils mettent néanmoins en évidence plusieurs **défis majeurs** : la progression de l'individualisme et du repli sur soi, les difficultés rencontrées par le monde associatif, le manque de certains lieux de rencontre, les disparités entre les communes ainsi que la complexité de l'organisation institutionnelle, qui peut éloigner les citoyens des décisions publiques. Les participants soulignent également que la croissance démographique rend plus difficile la construction d'une vision commune du territoire.

Enfin, les participants convergent sur plusieurs **conditions de réussite**. Ils appellent à soutenir durablement les associations et les bénévoles, à développer les espaces de rencontre et les animations favorisant les échanges, à renforcer les coopérations entre les communes et à mieux informer les habitants des projets menés à l'échelle du Grand Ouest Toulousain. Ils insistent également sur la nécessité de développer une véritable culture de la participation citoyenne et de construire progressivement un sentiment d'appartenance partagé, afin de faire du Grand Ouest Toulousain un territoire plus solidaire, plus convivial et plus uni.

À titre illustratif sans que cela ne soit assimilable à un vote, les participants de l'atelier du 9 juillet au soir et de celui du 10 juillet au matin ont été invités à la fin de l'atelier à positionner des gommettes sur leurs futurs « coup-de-cœur » voici leur répartition.

- Le territoire solidaire : 35
- Le territoire convivial : 25
- Faire territoire ensemble : 21

3.7.1. Le territoire solidaire.

En 2050, les habitants prennent davantage soin les uns des autres. Les liens entre générations se sont renforcés, les personnes fragiles ne sont pas isolées et chacun peut compter sur des solidarités de proximité. L'entraide fait partie du quotidien, les relations sont fondées sur le respect et la confiance, et chacun contribue, à sa manière, à la qualité de vie collective. **Les conditions pour y parvenir** : Développer des lieux et des occasions favorisant les échanges entre habitants, soutenir la vie associative et encourager les initiatives d'entraide. Développer les projets intergénérationnels, mieux partager les services, le matériel ou les compétences et porter une attention particulière aux personnes isolées ou fragiles. Faire vivre une culture du partage, de la solidarité, du respect et de la responsabilité collective.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, ambitieux et réalisable, à condition de renforcer durablement les dynamiques collectives et l'engagement des habitants.

Les principaux atouts Un tissu associatif particulièrement dense, une tradition de convivialité et de rassemblement, des équipements publics de proximité ainsi qu'une nouvelle génération perçue comme ouverte aux échanges et aux nouvelles formes d'engagement. Le rôle des salles communales et des initiatives locales qui favorisent déjà le lien social.

Les principaux freins La progression de l'individualisme et du repli sur soi, le manque de transmission des valeurs de solidarité, les difficultés rencontrées par le monde associatif, notamment le manque de bénévoles et de lieux adaptés, ainsi que le risque que certaines évolutions politiques ou locales fragilisent les dynamiques collectives.

Les principales conditions de réussite Soutenir davantage les associations et les bénévoles, développer des lieux de rencontre et de partage, mieux faire connaître les initiatives existantes à l'échelle du Grand Ouest Toulousain, favoriser les échanges entre les générations, créer des espaces de convivialité et renforcer les occasions de participation afin de faire vivre durablement les solidarités de proximité.

3.7.2. *Le territoire convivial.*

En 2050, le Grand Ouest Toulousain est un territoire où l'on aime se retrouver. Les centres-bourgs sont vivants et animés, les marchés, les associations, les lieux culturels, les cafés, les tiers-lieux et les espaces publics sont autant d'occasions de se rencontrer. Des animations et des événements rythment la vie locale tout au long de l'année et renforcent le sentiment d'appartenance au territoire.

Les conditions pour y parvenir : Soutenir les associations, les événements et les initiatives citoyennes qui font vivre le territoire. Créer des occasions régulières de rencontre entre habitants, développer des lieux ouverts à tous et favoriser les échanges entre générations. Valoriser la vie locale, les animations et les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au territoire.

L'analyse des participants

Appréciation générale : prioritaire, raisonnablement ambitieux et réalisable, à condition de faire de la convivialité un véritable objectif des politiques d'aménagement et de développement local.

Les principaux atouts Des initiatives locales, telles que les cafés associatifs, les marchés ou les ateliers de réparation, ainsi que certaines communes dont l'organisation urbaine favorise déjà les rencontres. Le potentiel des commerces de proximité et des espaces publics pour renforcer les échanges entre habitants.

Les principaux freins La disparition ou l'absence de lieux de rencontre, comme les cafés ou les commerces de centre-bourg, le développement des activités commerciales en périphérie, ainsi que le manque d'espaces publics adaptés, de stationnements adaptés ou d'aménagements favorisant le confort, notamment lors des fortes chaleurs.

Les principales conditions de réussite Une politique volontariste de revitalisation des centres-bourgs et des espaces de vie. La nécessité de soutenir les commerces de proximité, de créer ou renforcer les lieux de rencontre, d'intégrer davantage la convivialité dans les projets d'aménagement et de mobiliser les collectivités, notamment à l'échelle du Grand Ouest Toulousain, pour accompagner financièrement cette dynamique.

3.7.3. *Faire territoire ensemble.*

En 2050, les habitants, les élus, les associations, les entreprises et les acteurs locaux construisent ensemble l'avenir du Grand Ouest Toulousain. Les décisions importantes sont débattues collectivement, les initiatives citoyennes sont encouragées et les communes coopèrent autour de projets communs. Chacun contribue, à sa place, à construire un territoire plus cohérent, plus solidaire et plus uni. **Les conditions pour y parvenir :** Impliquer davantage les habitants dans les décisions qui

concernent leur cadre de vie, développer des démarches de participation citoyenne et instaurer un dialogue régulier entre habitants, élus et acteurs du territoire. Construire une vision commune de l'avenir du Grand Ouest Toulousain, renforcer les coopérations entre les communes et développer des projets communs à l'échelle du territoire. Mieux faire connaître les actions menées collectivement afin de renforcer le sentiment d'appartenance au Grand Ouest Toulousain.

L'analyse des participants

Appréciation générale Prioritaire, même si certains s'interrogent sur son caractère plus concret au regard des autres enjeux. Ambitieux et réalisable à condition de renforcer la coopération entre les communes et d'associer davantage les habitants aux décisions.

Les principaux atouts Les démarches de concertation déjà engagées, la dynamique de développement du Grand Ouest Toulousain et les compétences exercées à l'échelle intercommunale, qui offrent un cadre propice à la mise en œuvre de projets partagés.

Les principaux freins La diversité des communes qui composent le territoire, les difficultés à faire émerger une vision partagée dans un contexte de forte croissance démographique, ainsi que la complexité de l'organisation institutionnelle, perçue comme éloignant les citoyens des lieux de décision. Les démarches de participation devront également déboucher sur des décisions réellement prises en compte.

Les principales conditions de réussite Développer une véritable culture de la participation citoyenne à l'échelle du Grand Ouest Toulousain, mieux informer les habitants, expliquer les décisions prises à l'issue des concertations, renforcer les coopérations entre les communes et construire progressivement une identité territoriale commune à travers des projets, des événements et des services partagés.

4. LES CONTRIBUTIONS DETAILLEES

Pour chaque futur souhaité et les conditions pour y parvenir issues de l'enquête, les participants par équipes aux tables ateliers, ont évalué selon une grille d'analyse le niveau :

- De priorité
 - ☐ pas du tout prioritaire
 - ☐ pas vraiment prioritaire
 - ☐ plus ou moins prioritaire
 - ☐ prioritaire
 - ☐ très prioritaire
- D'ambition :
 - ☐ mou du genou
 - ☐ bof
 - ☐ raisonnable
 - ☐ ambitieux
 - ☐ audacieux
- De faisabilité
 - ☐ infaisable
 - ☐ compliqué
 - ☐ plus ou moins
 - ☐ ça va le faire
 - ☐ super fastoche

Puis ils ont identifié les principaux atouts et freins existants et les conditions de réussite permettant de le concrétiser.

4.1. MOBILITES

4.1.1. Le territoire 100% cyclable

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 1	prioritaire	ambitieux	ça va le faire
Table 2	Pas vraiment prioritaire	Audacieux sur la commune, mais utopique sur tout le territoire	Compliqué pour 5/6 et infaisable pour 1/6
Table 5	prioritaire	raisonnable	Ça va le faire
Table 7	prioritaire	ambitieux	compliqué
Table 10	Prioritaire pour 3/6 et très prioritaire pour 2/6	ambitieux	compliqué
Table 13	Plus ou moins prioritaire	ambitieux	Plus ou moins

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 1	- Le réseau express vélo (REV) - Des réalisations abouties sur le territoire (Léguevin...) - Le service de location du GOT (vélos électriques et mécaniques)
Table 2	Volonté des communes, <u>mais dans les communes</u>
Table 5	Développement des VAE
Table 7	- Envie de faire du vélo, une dynamique en cours - Le VAE facilité - De fortes subventions État/Région/Département pour les infos cyclables - Un réseau routier étendu en partie inexploité
Table 10	- Développement des pistes cyclables - Développement des vélos électriques
Table 13	- Coulées vertes - Bouconne – Léguevin → beaucoup de pistes cyclables - Fonsorbes contre allée - Plaisance du Touch déjà des aménagements existants - Effort des communes sur les renouvellements d'aménagements

À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 1	- Manque de culture vélo/attachement à la voiture - Coût/financement - Les conditions climatiques (canicules, pluies, froid)
Table 2	- Trop grandes distances entre communes - Territoire trop vaste pour tout faire à vélo ! - Et le coût serait beaucoup trop élevé
Table 5	- Le vivre ensemble à considérer - La santé des personnes - Sécurisation des vélos
Table 7	- Âge moyen de la population qui va vieillir + en proportion - Mauvais temps (y compris canicule) - Dénivelé de certaines voies - Sorties de propriétés sur pistes cyclables - Manque de stationnements sécurisés
Table 10t	Pistes cyclables partagées avec les piétons
Table 13	- Faire les courses (mères...) - Certains aménagements mixte vélo/piéton dangereux - Étendue du territoire et des villes - Bassins d'emplois éloignés du territoire - Lumière sur les pistes cyclables (sécurité)
Les conditions pour y parvenir	
Table 1	Militer pour le port du casque obligatoire (quel que soit l'âge du cycliste !)
Table 5	- Avoir une réglementation élaborée - Une continuité des pistes cyclables intercommunales - Développer l'intermodalité (vélo, transport en commun...) - En 2050 le vélo doit être prioritaire sur la route - Sécuriser des pistes cyclables sur le territoire
Table 7	- Accompagner les changements de comportement - Ne pas opposer les différents modes, mais faciliter l'usage des modalités douces - Harmoniser le visuel des aménagements cyclables - Ne pas oublier les communes éloignées de l'agglo (Lasserre Pradère, Lévignac, Mérinville...)
Table 10	- D'avantage d'ateliers d'entretien de vélo - Entretien des pistes cyclables - Pistes cyclables bien délimitées, pas une simple ligne peinte sur le sol
Table 13	- Éviter les double-sens pour fluidifier le trafic (voiture/bus/vélo) - Désengorger les villes pour fluidifier les villes/villages - Tenir compte des milieux ruraux (isolés) en toute sécurité → exemple quartier Birazel (Plaisance du Touch)

4.1.2. Le territoire des transports en commun

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 1	Très prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 2	Très prioritaire	Indispensable	Complicé et cher
Table 5	Très prioritaire	Raisonnable	
Table 7	Prioritaire	Ambitieux	Complicé
Table 10	Très prioritaire	Ambitieux	Complicé pour 5/6 et ça va le faire pour 1
Table 11	Prioritaire pour 5/6 et très prioritaire pour 1	Audacieux pour 4/6 et ambitieux pour 2	Complicé pour 3/6 et infaisable pour 3
Table 13	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 15	Très prioritaire	Ambitieux	Plus ou moins

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 1	• Ligne C du métro à Colomiers • Ligne – À val - Toulouse • Linéo • Présence de Tisséo sur le territoire
Table 2	• Anciennes voies ferrées à l'abandon pourraient être réutilisées • Espaces existant pour faire de nouvelles voies
Table 5	• Existence de navettes
Table 7	• Réseau routier existant • Lignes prioritaires existantes • Inclusion dans réseau Tisséo • Développement en cours du réseau métropolitain (raccordement)
Table 10	• Il existe déjà une ligne de train • Lignes de bus existantes • Fréquence des bus à Plaisance
Table 11	• Il y a une demande et une volonté des citoyens • Il y a un besoin réel • Il y a un réseau existant (train)
Table 13	• Volonté/état d'esprit • Déjà des changements (disponibilité des bus/amélioration des bus (clim) • Possibilités avec le métro à Colomiers • Déjà des aménagements existants ou en cours
Table 15	• Présence de bus existants sur certaines communes
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 1	• Bus soumis au trafic routier (privilégier les sites propres) • Les connexions intermodales • Fiabilité TER
Table 2	• Coûts pour les municipalités/l'État/le contribuable
Table 5	• La faisabilité des transports en commun • La fréquence des bus doit être augmentée • Des lignes de bus en site propre
Table 7	• Durée relative de durée de transport • Tailles trop réduites des parkings véhicules pour raccordements • Coûts intrinsèques à un maillage efficace

Table 10	- Manque de fiabilité du train (et du bus 403) - Manque de fréquence du train - Plusieurs communes peu ou pas desservies - Centralité de Toulouse (tout y converge)
Table 11	- Le réseau train est insuffisant - Il y a des lobbies qui y sont opposés - Coûts - L'insécurité dans les transports en commun - Certains équipements sont dépassés (à moderniser)
Table 13	- Étendue du territoire - Finances - Architecture existante pas toujours compatible - Explosion démographique (aménagements obsolètes quand ils sont construits)
Table 15	Infrastructures notamment pour la zone rurale
Les conditions pour y parvenir	
Table 1	Possibilité d'embarquer son vélo dans les transports en commun
Table 2	- Investir l'argent de l'État pas des contribuables - Garantir la sécurité des transports en commun
Table 5	- Développer des navettes sur le territoire en intercommunalité et dans plusieurs sens - Développer des zones comme à Paris - Mettre en place des connexions entre les bus par exemple, les trains. En clair une coordination. - Mettre en place des cartes isochrones pour le déplacement à pied - Envisager le multimodal pour les personnes qui sont loin des Terminus - Réfléchir à un mode express pour les transports en commun
Table 7	- Multiplier les bus express - Assurer les navettes entre les centres urbains et les hubs principaux des bus - Décentraliser la gestion des transports afin d'assurer les priorités locales
Table 10	- Volonté politique - Créer de nouvelles lignes de train - Plus de wagon pour les vélos
Table 11	- Une vraie prise de conscience du besoin - Compléter le réseau en étoile par un réseau circulaire - Avoir une vision d'ensemble - Mettre l'intérêt du sens/besoin collectif au-dessus des intérêts partisans - Être proactif plutôt qu'être en réaction → anticiper
Table 13	- Pôle des transports avec parking et beaucoup de disponibilité des transports → exemple : les grands parkings liés au métro à Toulouse - Amélioration de l'existant - Tenir compte des besoins différents (urbain/rural) - Ne pas sous-estimer les futurs besoins (démographie/coûts)
Table 15	Ok + personnes à mobilité réduite/transport gratuit

4.1.3. Le territoire de la proximité

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 1	Plus ou moins prioritaire	Audacieux (emploi)	Compliqué
Table 7	Très prioritaire	Audacieux	Compliqué
Table 13	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 15	Très prioritaire	Audacieux	Compliqué

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 1	Le territoire dispose déjà de beaucoup de services
Table 7	- S'appuyer sur le cadre de vie et des centres de village attractifs - Une production locale fournie pour développer les circuits courts - Une activité culturelle déjà développée
Table 13	- Maison des habitants - Médiathèque/ciné/théâtre - Installation sportive/culturelle - Diversité de commerces déjà en place - Centre d'urgence de Plaisance existant
Table 15	Locaux disponibles à réhabiliter
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 1	Le manque d'attractivité du territoire pour les entreprises/commerces
Table 7	- Freins économiques (rentabilité des petits commerces) - De moins en moins de médecins qui préfèrent se regrouper - Coût des loyers commerciaux
Table 13	- Commerces de vêtements manquants - Santé spécifique (dentiste...)/difficultés de coûts des locaux → politique... - Centre d'urgence de Plaisance limité (manque de médecins ; communication) - Manque de locaux disponibles à prix raisonnable
Table 15	- Coût financier et l'attractivité pour les professionnels de santé et le commerce - Parkings insuffisants ou mal organisés
Les conditions pour y parvenir	
Table 1	Politique incitative au niveau de la santé (maisons de santé)
Table 7	- Offre publique de locaux et l'accompagnement - Aménager les centres bourgs et l'espace public pour qu'il soit agréable
Table 13	Prix abordables pour les locaux des commerces et médicaux
Table 15	- Ok + embellissement des centres-villes +regrouper les commerces alimentaires

4.1.4. Le territoire post-automobile

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 1	Plus ou moins prioritaire	Audacieux	Compliqué
Table 3	Prioritaire	Ambitieux	Compliqué
Table 6 ¹	Prioritaire	Raisonnable	Plus ou moins
Table 10	Plus ou moins prioritaire pour 4/6 et très prioritaire pour 2	Ambitieux pour 4/6 et raisonnable pour 2	Compliqué pour 4/6 et ça va le faire pour 2
Table 13	Plus ou moins prioritaire	Audacieux	Compliqué
Table ? ²	Prioritaire	Audacieux	Infaisable

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 1	• L'exemple de Toulouse
Table 3	• Prix des voitures/favoriser le développement post-automobile • Limiter la pollution
Table 6	• Étendre les pistes cyclables, trottinettes d'une commune à l'autre • Mutualiser les transports en commun entre bus/train/pistes cyclables
Table 10	• Prise de conscience écologique • Développement de l'offre vélo et vélo électrique
Table 13	• ? (aucun)
Table ?	• Début de changement de mentalité pour réduire l'usage de la voiture • Augmentation du prix de l'énergie
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 1	• Culture de la voiture • Le manque de mode alternatif à la voiture
Table 3	• Manque de transports alternatifs • Recharges pour les voitures électriques en centre-ville • Production électrique
Table 6	• Parking à proximité • Rajouter des lignes de bus et pistes piétonnes cyclables de la gare de Colomiers au Grand ouest
Table 10	• Culte et nécessité de la voiture • Manque de piste cyclable et transport en commun fiable • Manque de commerce de proximité
Table 13	• Manque de commodité dans les villages • Taille du territoire • Disponibilité horaire des transports en commun • Insécurité vélo/trottinettes • Habitudes • Population vieillissante • Pas faire autrement aujourd'hui
Table ?	• Territoire rural ET urbain • Renoncement au confort de l'auto • Perte de liberté • Centralisation des centres d'activité

¹ Pour cette fiche, les participants l'avaient mentionné comme relevant du futur « faire territoire ensemble », mais à la lecture il apparaît plutôt relever

de « territoire post automobile » nous l'avons donc inclus dans ce futur

² Il s'agit d'une table qui a oublié de préciser son numéro

Les conditions pour y parvenir	
Table 1	Ne pourra se faire que si les futurs 1 (le territoire 100% cyclable) et 2 (le territoire des transports en commun) sont réalisés – ce futur sera alors une conséquence des futurs 1 et 2
Table 3	- Développer les transports en commun - Développer les hôtels d'entreprise
Table 6	L'argent et le temps est le nerf de la guerre !!
Table 10	- Adapter les transports collectifs - Adapter les infrastructures
Table 13	- Corriger/changer les habitudes - Obligation/contrainte si le but est d'y parvenir - Contraintes économiques - Nouveaux projets immobiliers (extension) nécessitent tout de suite de mettre en œuvre les mobilités associées
Table ?	Autopartage, covoiturage

4.2. HABITAT

4.2.1. Le territoire pavillonnaire préservé

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 2	Pas vraiment prioritaire	Utopique	Très compliqué et infaisable
Table 8	Plus ou moins prioritaire	Ambitieux	Compliqué
Table 14	Très prioritaire	Ambitieux et audacieux	Compliqué

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 2	- Patrimoine existant, mais non utilisé - Droits de succession allégés/supprimés lors des legs de vivant
Table 8	- La réserve foncière sur certaines communes (Fontenilles, Léguevin...) - L'activité économique (d'Airbus notamment) - Les gens qui viennent habiter ici pour quitter la ville et non aller dans des immeubles
Table 14	- Concertation et volonté des habitants - Faire plus appel aux gens compétents dans l'ensemble des domaines impactés
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 2	- Pas assez de terrain disponible - Créer de terrains constructibles → prend des terres agricoles - Bétonisation et impact sur l'écoulement et empiète sur la nature des eaux pluviales
Table 8	- La dépendance à l'activité économique (d'Airbus) - La distance du lieu de travail
Table 14	Politique (suffragère) au lieu de laisser la voix aux compétences réelles et au bon sens
Les conditions pour y parvenir	
Table 2	- Baisser les prix du logement → jamais vu jusqu'ici - Baisser les taux d'intérêt - Standardiser le type de construction

	Créer des aides à la Rénovation
Table 8	De nouvelles constructions à proximité de zones végétales protégées (non constructible) accessibles à tous
Table 14	- Réfléchir de manière plus équitable - Mixité réfléchie (prioriser et/ou favoriser l'intégration) plutôt qu'imposée → privilégier le bien vivre ensemble (respect des autres)

4.2.2. Le territoire des centres-bourgs vivants

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 2	Très prioritaire	Raisonnable	Plus ou moins et ça va le faire (50/50)
Table 3	Prioritaire	Ambitieux	Complicé
Table 8	Prioritaire	Raisonnable	Plus ou moins
Table 14	Prioritaire et très prioritaire	Raisonnable	Super fastoche

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 2	Patrimoine existant, mais non/mal utilisé
Table 3	- Présence du bâti - Limiter les déplacements
Table 8	Incitation fiscale pour implanter des commerces au centre-ville (zone franche, réduction des impôts foncier...)
Table 14	Volonté des habitants de pouvoir accéder au centre facilement et sans voiture
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 2	- Les prix vont flamber et les logements accessibles uniquement aux plus aisés - Les commerces locaux disparaissent peu à peu → n'incite pas à vivre en centre-bourg
Table 3	- Rénovation (coût) - Lourdeur administrative - Diminution des aides
Table 8	Disponibilité des surfaces et nécessité d'une démolition préalable
Table 14	- Infrastructure actuelle - Projets immobiliers anarchiques
Les conditions pour y parvenir	
Table 2	Faire en sorte que les commerces locaux restent → les aider financièrement // baisser les taxes → inciter la consommation locale en taxant les consommations en ligne
Table 3	- Prévoir des aides à la rénovation - Développer le commerce de proximité
Table 8	- Favoriser la diversité des commerces - Restructurer les centres-villes avec des commerces en RDC
Table 14	- Volonté de faire et faire bien : Agir - Y mettre les moyens - Planifier à long terme (accès, évacuations, etc...) - Penser à tout le monde (handicap, personnes âgées, familles – poussettes, etc.)

4.2.3. Le territoire où l'on habite bien tout au long de sa vie

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 2	Très prioritaire	Ambitieux	-
Table 8	Prioritaire	Ambitieux	Ca va le faire
Table 11	Prioritaire	Ambitieux pour 5/6 et raisonnable pour 1	Plus ou moins pour 3/6, compliqué pour 2 et ça va le faire pour 1
Table 14	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 2	Patrimoine existant, mais non/mal utilisé
Table 8	- Diversité de l'âge des habitants (jeunes, retraités) - Répondre à l'attente des futurs habitants - Réserve foncière disponible (1AU, 2AU)
Table 11	- Ces solutions existent déjà partiellement - C'est un souhait général
Table 14	- Nous avons en France le savoir-faire et les compétences à utiliser et croiser - Volonté citoyenne
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 2	État d'esprit de la société actuelle (individualisme) grandissant depuis des décennies
Table 8	Les transports – le financement de la consommation
Table 11	- La loi ZAN - Le coût
Table 14	- Politiques qui méconnaissent les territoires - Ghettoïsation (âges, social) - Imposition trop importante
Les conditions pour y parvenir	
Table 2	- Éviter que cela soit géré par l'État ou tout autre organisme public ou privé - Renouer le lien entre les habitants de la commune
Table 8	- Espace de loisirs, de parcours de sport - Attirer les acteurs économiques - Des ensembles adaptés aux attentes des candidats habitants
Table 11	Harmoniser les textes réglementaires
Table 14	- Réfléchir en profondeur à l'organisation sociale et générationnelle des futures constructions et de l'urbanisation ainsi que des coûts - Réfléchir à la mobilité

4.2.4. Le territoire autonome en énergie

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 2	Très prioritaire	Indispensable	Ça va le faire, si... regarder conditions
Table 8	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 14	Très prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 2	- La technologie est là - La volonté est là aussi
Table 8	- Aides nationales et locales à développer - Prises de conscience/canicules
Table 14	- Nos villages ont les moyens financiers - Volonté des habitants
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 2	- Prix techno et installation toujours trop élevé - Prix revente RWR de plus en plus bas
Table 8	- Démarches lourdes et démotivation - Contrôler les entrepreneurs (pour éviter les fraudes)
Table 14	Chacun est laissé à lui-même pour les travaux
Les conditions pour y parvenir	
Table 2	- Participation des municipalités dans la création d'achat groupé/communalisé - Rendre tout cela accessible financièrement au plus grand nombre
Table 8	Volonté politique des municipalités et des communautés de communes
Table 14	- Obliger les constructions à penser BBC - Accroître la rénovation - Mise en place de cellule (à la mairie par exemple) d'aide de choix et de conseils → exemple : cellule énergie à la mairie - Regroupement des achats via les mairies

Remarque : la table 6 a mutualisé son analyse des conditions de mise en œuvre pour les 4 futurs :

- Plus de transport en commun bus (propre) pour relier les communes du Grand Ouest
- Toits végétalisés, bâtiment à énergie positive (panneau solaire)
- Plus de bornes électriques pour les véhicules simplifiés l'utilisation de ces bornes
- Plus de parc, plus de végétalisation

4.3. ÉCONOMIE EMPLOI

4.3.1. Le territoire attractif et créateur d'emploi

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 3	Très prioritaire	Ambitieux	Compliqué
Table 9	Prioritaire pour 5/6 et pas vraiment prioritaire pour 1	Ambitieux	Ça va le faire
Table 15	Prioritaire	Audacieux	Compliqué

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 3	• L'aéronautique et son tissu industriel • Activité spatiale • Territoire agricole • Technologie de pointe et innovante
Table 9	• Foncier disponible : réhabiliter des locaux existants, développer l'activité agricole
Table 15	• Facilité d'implantation du fait du foncier disponible dans la zone d'activité existante
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 3	• Manque de diversité industrielle • Manque d'infrastructure routière • Manque de terrains disponibles
Table 9	• Infrastructure de transports • Population vieillissante (freins et atout)
Table 15	• Diversité du territoire (rurales urbain) et du manque d'infrastructures (transport, foncier, téléphonie mobile...)
Les conditions pour y parvenir	
Table 3	• Diversifier les activités • Libérer des terrains à prix attractif
Table 9	• Amener des entreprises = incitations/aides, formation locale
Table 15	• Développer les infrastructures et les modes de transport

4.3.2. Le territoire qui produit ce qu'il consomme

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 3	Prioritaire	Ambitieux	Ça va le faire
Table 9	Très prioritaire	Audacieux	Ça va le faire/plus ou moins
Table 14	Très prioritaire	Audacieux/ambitieux	Super fastoche/ça va le faire
Table 15	Prioritaire	Ambitieux	Plus ou moins

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 3	• Territoire agricole • Soleil • Élevage
Table 9	• Terres agricoles disponibles (nourriture) • Développer les énergies alternatives
Table 14	• Potentiel agricole important • Les consommateurs existent
Table 15	• Activité agricole importante sur certaines communes
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 3	• Simplification administrative à prévoir • Donner plus de responsabilités aux territorial • Manque d'abattoirs pour la transformation alimentaire
Table 9	• Ressources en eau – irrigation • Prix du foncier agricole trop élevé
Table 14	• Volonté des gens à privilégier le budget nourriture
Table 15	• Coût de l'alimentation en circuit-court
Les conditions pour y parvenir	
Table 3	• Utiliser plus de terrains en friche pour l'agriculture • Développer les marches de producteurs • Développer l'agrivoltaïque/le voltaïque sur parking
Table 9	• Favoriser les structures collectives de production d'énergie
Table 14	• Accès à l'eau (gestion de l'eau) • Bien réfléchir en amont aux aménagements futurs (réserve d'eau) • Jardins partagés proches des lieux d'habitation (double bonus : ilots de verdure + production locale) • Contrôle de la réalité des circuits courts • Multiplier la production bio qui fera baisser les tarifs (en conservant la rémunération de production)
Table 15	• Coordonner les différents producteurs locaux et diversifier les productions

4.3.3. Le territoire des besoins essentiels

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 3	Plus ou moins prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 9	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 15	Prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 3	• Une idée en évolution auprès des jeunes
Table 9	• Besoins économiques • Communes à taille humaine • Raréfaction des outils existants
Table 15	• Des démarches/association déjà engagées
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 3	• Manque de qualité (obsolescence programmée) • Le prix élevé de la qualité • Manque d'infrastructure pour récupérer les objets à réparer
Table 9	• Changer les mentalités • Communication • Pérennité économique des entreprises
Table 15	• Manque d'artisans disponibles en proximité des habitants et des locaux
Les conditions pour y parvenir	
Table 3	• Augmenter la qualité pour faciliter la réparabilité
Table 9	• Mutualiser • Volonté politique • Logistique locale • Favoriser les Fab lab
Table 15	• « OK »

4.4. SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

4.4.1. Le territoire des commerces et services de proximité

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 4	Très prioritaire	Ambitieux	Compliqué
Table 10	Prioritaire pour 5/6 et pas du tout prioritaire pour 1	Ambitieux	Compliqué

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 4	Centre-ville existant dans une configuration à redéfinir avec des commerces plus attractifs
Table 10	- Locaux disponibles - Augmentation de la population
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 4	- Manque de locaux - Étalement urbain à redynamiser - Conditions économiques
Table 10	82% des répondants travaillent en dehors du territoire
Les conditions pour y parvenir	
Table 4	- Conception de la ville à redéfinir (infrastructures et voies de communication) - Commerce propriétaire de leurs murs
Table 10	- Volonté politique - Communiquer pour convaincre d'acheter local

4.4.2. Le territoire qui prend soin

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 4	Très prioritaire	Ambitieux/raisonnable	Plus ou moins/compliqué
Table 10	Très prioritaire	Audacieux	Compliqué

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 4	- Une population qui DEMANDE à être soignée - Développement de plateforme de réservation
Table 10	- Centres de soin existants - Présence d'hôpitaux, cliniques à proximité
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 4	Manque de locaux adaptés et de médecins spécialistes
Table 10	- Manque de médecins et de spécialistes - Vieillesse de la population et plus de demande
Les conditions pour y parvenir	
Table 4	- Être plus attractif pour les médecins (communes) - Développer les centres de santé
Table 10	Meilleur environnement, alimentation

4.4.3. Le territoire attentif aux plus fragiles

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 4	Très prioritaire	Ambitieux	Compliqué
Table 10	Très prioritaire	Ambitieux pour 3/6 et raisonnable pour 3	Plus ou moins

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 4	- Les associations d'aide à la personne - Maisons des habitants
Table 10	- Les associations d'aide à la personne - Maisons des habitants
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 4	- Aménagements pour fauteuils - Services non spécialisés - Infrastructures insuffisantes
Table 10	- Risque financement des associations - Revenus des personnes concernées
Les conditions pour y parvenir	
Table 4	- Travailler sur les infrastructures (routières) - Développer les maintiens à domicile - Amélioration de la communication (actions)
Table 10	- Des moyens humains et financiers - Recréer des sociabilités pour que les gens se connaissent

4.5. ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.5.1. Le territoire du vivant

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 5	Très prioritaire	Ambitieux	Ça va le faire
Table 11	Très prioritaire pour 5 et prioritaire pour 1	Audacieux pour 3, ambitieux pour 2, raisonnable pour 1	Compliqué pour 4, infaisable pour 1 et ça va le faire pour 1
Table 12	Urgent pour 4, prioritaire pour 1, pas du tout prioritaire pour 1	Raisonné pour 3, ambitieux pour 2, audacieux pour 1	Compliqué pour 4, ça va le faire pour 2
Table 13	Prioritaire	Ambitieux	Plus ou moins
Table 14	Très prioritaire	Ambitieux/audacieux	Plus ou moins/ça va le faire
Table 15	Très prioritaire	Raisonné	Ça va le faire

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 5	• Installer des panneaux solaires sur les parkings des commerces • Les PLU • Les zones vertes existantes à préserver et donner envie de venir s'y promener • Il existe de l'agriculture variée sur le territoire
Table 11	• La motivation de la génération future • L'information et la connaissance du climat qu'on a maintenant • La prise de conscience de la population • Les lois sur l'environnement
Table 12	• Forêt de Bouconne • Espace rural présent et regroupé (pas trop de mitage) • Nature se régénère seule
Table 13	• Bouconne • Ruralité • Agriculture qui entretient • Chasseurs/pêcheurs qui entretiennent le territoire
Table 14	• Nos agriculteurs • Zones protégées existantes (exemple Natura 2000)
Table 15	• Embellissement des villes • Apport de fraîcheur • Nécessaire pour la faune • Espaces disponibles • Coût raisonnable, mais entretien coûteux
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 5	• Rythme Politique • Réduire l'espace pris par les voitures, parking • Extension immobilière
Table 11	• La désinformation • Le coût (investissements, traitements...) • Les lobbies • La complexité des textes législatifs • La recherche des gains financiers
Table 12	• Politique agricole • Urbanisation (SCOT objectif nombre de nouveaux habitants)

Table 13	• Pesticide des agriculteurs • Manque de cours d'eau • Les terres agricoles sont rognées • Densification des habitations (500m2 de terrain sur les nouvelles maisons)
Table 14	• Monoculture intensive • Seuls à gérer, seuls face aux défis • Vue étriquée des décideurs
Table 15	• Entretien nécessaire
Les conditions pour y parvenir	
Table 5	• Dans les PLU demander une part de végétalisation sur les nouvelles constructions (commerces, parking...) • Que tout projet de construction soit vu de façon globale : transport, végétalisation • Aider les agriculteurs à proposer des ventes de proximités
Table 11	• Amplifier l'information dans les écoles • Prise de conscience du peuple • Améliorer l'information des citoyens • Accompagner financièrement les projets
Table 12	• Agroforesterie • Stopper l'artificialisation des terres • Maintien des agricultures • Conserver les prairies nouvelles • Conserver les zones humides • Protéger les cours d'eau • Planter les haies
Table 13	• Éduquer les jeunes générations • Replanter des haies/arbres • Nettoyage des fossés raisonné (pas trop coupé) • État d'esprit d'entretien de ses espaces verts individuels
Table 14	• L'agriculteur doit vivre de son métier • Polyculture • Privilégier les petites exploitations • Les aider à la diversification • Faire connaître et développer les zones protégées • Meilleure collaboration entre les travailleurs de la terre, les habitants et les gouvernements • Obligation du maintien de terres (pas de friches) par les propriétaires
Table 15	• Bien choisir les essences résistantes à la sécheresse et peu consommatrices d'eau

4.5.2. Le territoire résilient

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 1	Très prioritaire	Raisonnable	Plus ou moins
Table 5	Très prioritaire	Ambitieux	Ça va le faire
Table 11	Prioritaire pour 4/très prioritaire pour 1	Ambitieux	Ça va le faire

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 1	- Conscience concrète du changement climatique - Avancées techniques
Table 5	- On a de l'eau sur le territoire - Les personnes sont sensibilisées et attachées aux espaces verts
Table 11	- La technologie - Les retours d'expériences - Les modèles des autres pays - La sensibilisation de la population
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 1	- Coût/financement - Le nombre de bâtiments à rénover
Table 5	- Les monuments historiques - Les coûts pour les gens
Table 11	- Le coût - La volonté politique - Un manque de sensibilisation - L'ignorance - Le manque d'intérêt - Le pessimisme
Les conditions pour y parvenir	
Table 1	- Assouplir les contraintes réglementaires administratives (bâtiments de France ; PLU contraignants, etc.) - Durcir les normes de constructions des logements neufs - Subventionner les récupérations d'eau pour les particuliers (comme pour les composteurs)
Table 5	- Comme on a fourni des composteurs, fournir des récupérateurs d'eau - Adapter les PLU pour préserver les monuments historiques et permettre les emménagements des habitations aux alentours - Sensibilisation, éducation dès le plus jeune âge - Proposition d'achats mutualisés pour améliorer les habitations - Des arrêtés municipaux qui contraignent l'utilisation de l'eau et des contrôles - Choisir des essences d'arbres peu gourmandes en eau sur le territoire, sur les espaces publics
Table 11	Mieux gérer la distribution de l'eau (fuites...)

4.5.3. Le territoire à énergie positive

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 5	Très prioritaire	Raisonnable	Ça va le faire
Table 11	Prioritaire pour 5/très prioritaire pour 1	Raisonnable pour 4/ambitieux pour 2	Complicé pour 3/plus ou moins pour 2/ça va le faire pour 1

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 5	La chaleur, le soleil, le vent
Table 11	- C'est déjà commencé - Aides financières
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 5	La conception d'un ouvrage passe plus par l'esthétique
Table 11	- Coût - Réseau électrique existant - Lobbies - Instabilité des décisions politiques - La législation environnementale - Le recyclage des composants de la production des énergies
Les conditions pour y parvenir	
Table 5	- Développer l'éolien individuel sur les toits - Simplification des systèmes d'aides et information - Développer des bâtiments autonomes (maisons, bâtiments publics...) en énergie
Table 11	- Pousser la recherche - Développer les habitats passifs - Se servir des expériences des autres pays

4.6. VIVRE ENSEMBLE ET FAIRE TERRITOIRE

4.6.1. Le territoire solidaire

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 6	Très prioritaire	Ambitieux	Plus ou moins
Table 9	Prioritaire pour 5/ très prioritaire pour 1	Ambitieux	Plus ou moins pour 5/compliqué pour 1
Table 12	Très prioritaire pour 4/plus ou moins prioritaire pour 2	Audacieux pour 3/ambitieux pour 2/raisonnable pour 1	Ça va le faire pour 2/plus ou moins pour 2/compliqué pour 2

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 6	- Construction de logements seniors de proximité - S'appuyer sur les associations pour faire des horaires différents et mutualiser sur toutes les communes les activités - Salles communales très utilisées
Table 9	Vie associative fournie
Table 12	- Nouvelle génération (interconnectée, stimulante) - Tissu associatif dense - Culture de rassemblement, fêtes, forte convivialité, etc. - Services publics culturels, sociaux
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 6	- Réapprendre les règles du vivre ensemble - Pas assez de salles associatives pour mener des actions solidaires
Table 9	- Alternance politique - Fête de la Saint-Barthélemy et autres
Table 12	- Individualisme, repli sur soi, entre-soi - Manque de transmission des valeurs de solidarité
Les conditions pour y parvenir	
Table 6	- Le nombre de bénévoles n'est pas suffisant – il faudrait les aider pour les motiver à proposer plus d'activités et avoir plus de moyens - Mettre moins de freins sur le bénévolat et les personnes qui veulent sur porter volontaire
Table 9	- Développer un outil de communication sur les éléments à l'échelle du Grand Ouest Toulousain - Créer des structures pour les seniors
Table 12	- Créer des lieux de rencontre et de partage - Partage des expériences solidaires

4.6.2. Le territoire convivial

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 6	Prioritaire	Raisonné	Ça va le faire
Table 12	Très prioritaire pour 4/ prioritaire pour 2	Ambitieux pour 2/ raisonnable pour 2/ bof pour 2	Ça va le faire pour 3/ compliqué pour 2/ infaisable pour 1

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 6	- Un café associatif sur le parc du château - Un repar'café - Un marché pour le parc du château/vente directe - Développer les commerces de proximité agréables et uniques
Table 12	- Dans certaines communes, toutes les conditions existent - Structure urbanisme - Moins de voitures en centre-ville
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 6	- Créer les lieux de réceptions - Les espaces de stationnement multiple (vélo, voiture) - Créer des espaces de fraîcheur
Table 12	- Délocalisation du commerce en périphérie - Lieu de vie et de partage manquant - Absence de café, bar du village
Les conditions pour y parvenir	
Table 6	- Du budget - Des élus ok pour développer des commerces et lieux de proximités
Table 12	- Politique territoriale du GOT en faveur du développement d'un territoire convivial (financement GOT -> ville) - Redynamiser le commerce centre-ville → réinventer (politique avec urbanisme)

4.6.3. Faire territoire ensemble

	Niveau de priorité	Niveau d'ambition	Niveau de faisabilité
Table 6	prioritaire	Ambitieux	Ça va le faire
Table 12	Prioritaire pour 1/plus ou moins prioritaire pour 4/ pas vraiment prioritaire pour 1	Audacieux pour 2/ ambitieux pour 4	Plus ou moins pour 2/compliqué pour 4

Sur quels atouts existants va-t-on pouvoir s'appuyer pour accomplir ce futur ?	
Table 6	Réunions de concertation collective
Table 12	Territoire en croissance → communauté d'agglomération en matière de compétence
À quels freins existants va-t-on se heurter ?	
Table 6	Que vaut le vote des participants
Table 12	- Dans le GOT, pas de cohérence territoriale (de par la disparité des territoires, communes) - Croissance du territoire, communauté d'agglomération → difficulté de faire consensus ou prendre des décisions - Millefeuille administratif → éloignement des citoyens de la décision
Les conditions pour y parvenir	
Table 6	- Faire de la consommation collective d'énergie, santé (mutuelle) - Augmentation la quantité de personnel soignant par rapport à sa population/sur 2 - Créer un bulletin d'info du Grand Ouest Toulousain
Table 12	- Créer la culture de la participation citoyenne - Tenir absolument compte des avis éclairés et expliquer des choix faits en conséquence - Créer une identité du GOT → culturelle, sportif, social...